



Compte rendu du Conseil d'Administration

N°8 du 11 octobre 2018



Etaient présents : Michel Agruna, Eric Brana, Mélanie Bréthous, Jean-François Broquères, Thierry Caubet, Sylvia Dertheil, Jean-Louis Deyris, Jean-Pierre Dupont, Fabienne Dutoya, Pierre Guichanné, Max Lacave, Céline Laffargue, Patrice Larrosa, Bernard Lesperon, Bastien Moity, Laurent Montaud, Franck Serve, Romain Truchat, Michel Raymond.

Etaient excusés : Bernadette Barrère, Gilles Blaquière, Céline Brettes, Bertrand Capuch, Patrice Castets, Michel Décla, Karine Lamaison, Christophe Loubère, Ghislaine Lurbe, Vincent Plassin.

Franck Serve ouvre la séance à 20h10. Le secrétariat est assuré par Coralie Hue Locatelli.

Le compte rendu du Conseil d'Administration n°7 du 06 septembre 2018 est adopté à l'unanimité.

1. Section sportive

a) Championnat des Jeunes : Dimanche 16/09/18 à Estang à 16h.

Pas de remarques spécifiques à faire, tout s'est bien passé : belle journée, du monde dans les gradins, bétail à la hauteur (un peu plus compliqué pour celui de la ganadéria Dargelos).

Le Président Fédéral et son Conseil d'Administration remercient toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cette journée, le Comité Régional de l'Armagnac et le club d'Estang.

Un point négatif à relever : de nombreuses personnes sont rentrées en talenquère après l'entracte, notamment des non-licenciés. Cela pourrait poser problème s'il y a un incident ; il faut que les portiers filtrent les entrées durant toute la durée du championnat.

Thierry Caubet souligne que la mise en place du cahier des charges relatif à l'organisation de cette épreuve permet une très bonne organisation.

Point Financier : 1011 entrées payantes (1097 en 2017 à Gamarde)

Recettes : 12 464.95 € HT

⇒ 10 709.95 € entrées payantes / 955 € primes / 800 € partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Dépenses : 7913.31 € HT

⇒ 4130 € acteurs / 1000 € bétail / 650 € musique / 570 € repas / 150 € débisaire / 100 € ADPC Le Houga / 168 € URSSAF / 200 € sonorisation / 228.5 € médailles et trophées / 140 € billetterie / 501.80 € communication / 75 € SACEM

Résultat : 4 551.64 € HT

Pour l'année 2019, le championnat des jeunes sera organisé sur le territoire Landes Béarn. Le Comité Régional Landes Béarn a déjà commencé à travailler sur le projet.

Il y a 2 ans, lors de la rencontre des clubs organisée en fin d'année à St Cricq, un groupe de travail avait émis une idée : que le championnat des jeunes devait être une journée pour les jeunes, organisée par des jeunes.

Avec la création de l'Association des Jeunes Coursayres au printemps 2018, cette idée a resurgi et Le Comité Régional Landes Béarn a proposé à cette association de travailler sur le Projet du Championnat des Jeunes 2019. Une 1^{ère} rencontre a eu lieu le 29/08 au cours de laquelle 2 groupes de travail composés de membres du Comité Régional et de l'association des Jeunes Coursayres, ont réfléchi afin de proposer un programme et un projet pour le lieu.

Pour le lieu, une réflexion a été menée autour de l'intérêt général de la course landaise et des acteurs, de la capacité d'accueil, des infrastructures, de la centralisation géographique, de la couverture d'arène... ; 2 places sont ressorties à capacité adéquates (arènes + organisation autour des arènes) => Pomarez et Samadet. Les maires de ces 2 communes ont été rencontrés pour prendre connaissance du projet et leur expliquer qu'il y aura une rotation entre les 2 arènes tous les 4 ans.

L'arène de Samadet a été choisie d'un commun accord entre l'association des Jeunes Coursayres et le Comité Régional Landes Béarn pour commencer en 2019. Le Comité Régional Landes Béarn attend l'accord de la Municipalité de Samadet qui a été sollicitée.

Pour le programme, plusieurs idées ont été lancées et doivent être organisées. L'objectif fixé par le Comité Régional Landes Béarn est de finaliser le programme avant la fin de l'année pour commencer la publicité dès début 2019.

Une réunion est prévue le 22/10 pour retravailler sur la programme.

Fabienne Dutoya précise que c'est un réel plaisir de travailler avec ces jeunes qui ont plein d'idées, qui sont volontaires, réalistes, sérieux...

b) Championnat de France Dimanche 30 septembre 2018

Partie écarteurs : le championnat a été intéressant et compliqué. Le bétail n'a pas déçu dans son ensemble.

Une remarque sur l'entrée du remplaçant dans le dernier carré : cela a été mal perçu qu'un remplaçant revienne en piste alors qu'il n'a pas été qualifié. La commission sportive doit travailler sur cette remarque pour l'année prochaine.

Partie sauteur, c'était assez compliqué avec l'annonce du départ de Fabien et l'arrivée de Kévin. L'émotion a été au rendez-vous.

Sur l'organisation autour du championnat, tout s'est bien passé.

Le club d'Aire sur l'Adour est satisfait de la journée et a été très bon également dans l'organisation. Tous les repas ont été un succès ; la partie village a été très appréciée.

Michel Agruna note le mauvais état de la piste l'après midi, alors qu'elle était très bien le matin.

Des courriers de remerciements ont été envoyés au club taurin et à Mr le Maire, à Sylvia Dertheil médecin de la course ainsi qu'à M. Claude Labanère pour leur présence médicale, à Adrien Descaux qui a parfaitement assuré son rôle de débisaire pour son 1^{er} championnat et à l'Union Musicale Samadétoise qui a parfaitement animé toute la journée et le championnat.

Le Conseil d'Administration est satisfait du tour d'honneur effectué par les 2 champions avec le boléro blanc et le gilet blanc. Ces derniers ont été offerts par Mr ROQUETA. C'est symboliquement très positif, notamment au niveau communication.

Recettes : 2996 entrées payantes (2200 entrées payantes en 2017) soit 3381 personnes en tout pour environ 80 000 € de recettes. Les talenquères étaient payantes pour les licenciés, 5 € comme pour le championnat des jeunes.

c) Ecole taurine

Le bilan final et tous les chiffres seront annoncés lors de l'Assemblée Générale de la FFCL.

Le bilan est très positif avec :

- 3 écarteurs et 4 sauteurs qualifiés pour le championnat des jeunes
- le champion des jeunes sauteurs issus de l'école taurine
- des jeunes de qualité ayant assuré entre 45 et 60 courses chacun.

L'encadrement de l'école taurine est ravi pour le jeune sauteur Bastien Meunier. C'est un bel hommage qu'il a rendu à son grand-père.

Théo Verdier est la belle découverte de cette saison. Alexandre Bay a connu une très belle évolution durant toute la saison et fini 4^{ème} du championnat. Lucas Laferrère a confirmé son niveau de gymnaste, il doit apprendre à gérer son stress mais cela laisse espérer de belles choses.

Le planning pour la saison 2019 est finalisé, les mairies et les secours ont été contactés.

Les ganaderos ont été sollicités pour candidater pour le bétail avant le 31/10/18.

Les inscriptions auront lieu le vendredi 12/10 à Samadet.

Les membres du staff ne bougent pas en 2019, certains resteront en convalescence mais seront tout de même présents. La préparation physique commencera le 02/12.

Franck Serve remercie et félicite l'encadrement de l'école taurine et sa directrice Elodie Poulitou pour les résultats de cette saison et le travail déjà bien enclenché pour 2019.

2. Section Administrative

a. Point administratif au 11 octobre 2018

Licenciés	31/12/2017	11/10/2018
Ganaderos 1ère catégorie	4	4
Ecarteurs	36	32
Sauteurs	9	8
Cordiers	4	4
Entraîneurs	9	8
Licences de 1ère catégorie	62	56
Ganaderos 2nde catégorie	8	9
Ecarteurs	65	69
Sauteurs	11	13
Cordiers	14	11
Entraîneurs	25	28
Vachers	29	32
Licences de Seconde catégorie	152	162
Licence 1 jour	19	5
Licence 5 courses	1	2
Juniors	6	2
Elèves 1ère année	3	7
Elèves 2/3ème année	8	4
Moniteurs Ecole Taurine	5	4
Licences Ecole Taurine	22	17
Cartes jeunes	138	154
Corps arbitral	36	31
Conseil d'administration et Bureau d'honneur	36	33
Licences Clubs	1 666	1 652
Débisaires	17	17
Presse	25	23
Toreros Honoraires	85	84
Anciens Toréros	12	10
Autres	2 015	2 004

Spectacles	31/12/2017	11/10/2018
Armagnac	49	49
Landes Béarn	159	164
Hors Zone	8	14
Nombre de clubs affiliés	216	227
Courses Challenge Landes Béarn	64	61
Courses Challenge Armagnac	27	31
Epreuves Fédérales	4	4
Concours de 1ère catégorie	6	6
Concours de seconde catégorie	2	3
Courses hors compétition	20	22
Festivals	23	28
Courses de promotion	37	40
Courses de secondes	59	51
Courses Mixtes	146	170
Courses de l'avenir	6	4
Entraînements Ecole Taurine	13	13

Bienfaisance	1	
Intervaches	64	62
Démonstrations	43	37
Entraînements	22	15
Encierros	13	10
Nombres de spectacles déclarés	550	557
Nombre de taureaux sorties déclarées	38	36

b. Licence ganadero 2019

La commission s'est réunie et félicite les ganaderos qui ont fourni les dossiers dans les délais.

La commission a émis un avis favorable pour tous sauf 2 dossiers avec réserve de régularisation de mesure administrative et disciplinaire avant le 31/12/18.

Un avis défavorable a été émis pour Maxence Vignolles concernant sa demande de licence ganadero piste seconde catégorie: il ne possède que 15 vaches de race 37 et 51 seulement sur la liste (au lieu de 25 demandées) et le dossier n'était pas complet à la date limite.

Selon le règlement administratif, en cas d'avis défavorable, la demande de licence doit faire l'objet d'une décision du conseil d'administration de la FFCL.

Le Conseil d'Administration valide l'avis défavorable à l'unanimité.

c. Licence 2019

Dans le règlement administratif, l'article concernant les ganaderos éleveurs a été modifié, suite à la demande et la validation de l'association des ganaderos. Un ganadero éleveur peut donc maintenant participer aux intervaches et encierros préalablement et dûment déclarés à la FFCL.

Pour les licences, il y a eu des modifications et harmonisations au niveau des délais de dépôt :

Pour les licences débisaire, corps arbitral, presse et Conseil d'Administration : les demandes de licence devront être déposées et payées au plus tard le 01/02 pour bénéficier du tarif de base. Au-delà la cotisation FFCL sera pondérée de 50%.

Pour les affiliations et déclarations, les tarifs 1 2 et 3 ont été clarifiés.

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité ces harmonisations.

d. Questions administratives

- ❖ La FFCL a reçu la demande de 2 anciens acteurs pour des dérogations liées à la limite d'âge. Ils ont tous les 2 eu 65 ans en 2018 et ne peuvent donc plus prétendre à une licence de cordier.
 - Jacques Morandin : demande une dérogation pour 2019 et 2020
 - Jean-Marc Crabos : demande une dérogation pour 2019

Un vote à bulletin secret a été demandé.

Est-ce qu'on accorde une dérogation d'une année pour ces 2 demandes

⇒ 17 votants : 1 abstention / 1 nul / 2 oui / 13 non

Ces 2 dérogations ne sont pas accordées.

A noter : Patrice Larrosa ne participe pas au vote et Romain Truchat, arrivé plus tard, n'a pas pris part au vote.

- ❖ Demande de remboursement de la cotisation de 62 € suite à la course annulée le 27/08/18 à Ondres. La course a été déclarée par l'association Montanegre mais est en co-organisation avec la FEPO. Suite à l'hospitalisation du président de l'association FEPO, la course a été annulée.

Le Conseil d'Administration procède au vote

⇒ Est-ce qu'on rembourse la cotisation : 17 votants => 1 abstention / 1 oui / 15 non

La cotisation ne sera pas remboursée.

❖ Le Club Taurin Darrigada et les Amis de la Course Landaise de Cazaubon organisent une course de démonstration le 21/10 dans le cadre d'octobre rose à CAZAUBON au profit de la lutte contre le cancer du sein. Le Club Taurin demande à la FFCL de soutenir leur action.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité d'offrir les 57 € de la cotisation démonstration au profit de cette bonne œuvre.

3. Formation : Ecole de l'arbitrage

Les 14 séances autour de la cohérence des notes et de l'harmonie des pointages avec les jurés confirmés se sont terminées la semaine avant le Championnat de France. Le travail continuera l'année prochaine.

Les séances avec les 3 stagiaires 1^{ère} année vont commencer cet hiver.

Pour la saison 2019, 2 jurés stagiaires deviennent titulaires et 2 ont arrêté.

Un travail va être enclenché avec les délégués sportifs sur la connaissance des règlements.

Suite à la dernière réunion de débriefing avec le corps arbitral, des remarques sont remontées notamment au niveau des ordinateurs. Il faudrait faire un check-up des ordinateurs pour les remettre à niveau cet hiver car il y a eu de nombreuses pannes. Le corps arbitral souhaiterait qu'il soit envisagé de changer les ordinateurs ou d'investir dans des tablettes mais cela impliquerait un long développement d'un nouveau programme et donc un investissement financier non négligeable.

4. Section communication

a. Projet gascon

Le projet gascon Landes est maintenu pour 2018-2019 et sera pris en main par Didier Goeytes qui va être embauché suite à la démission de David Laplace.

Il assurera un 20h comme David, en priorité sur le projet gascon mais d'autres missions sur les heures restantes vont lui être confiées.

La FFCL a été conviée à une réunion à Saint-Paul-lès-Dax avec les responsables du Comité Départemental des Landes concernant le financement du projet 2018-2019. Ils nous ont annoncé une baisse de la subvention d'environ 2000 € sur notre financement. Ces 2000 € seront toujours attribués au projet Gascon mais serviront à rémunérer des intervenants. La FFCL va donc devoir augmenter de 2000 € son autofinancement autour de ce projet et essayer de trouver d'autres aides financières, peut être au niveau de la région sur le volet culturel et langue gasconne.

b. La Cazérienne

Le n°172 est sorti juste avant le championnat, le n°173 va être essentiellement consacré au championnat de France et sur ses coulisses. L'équipe travaille toujours bien.

Un travail de communication autour de la presse va être lancé, notamment auprès de Sud-Ouest. Il faut que la presse nous aide pour conquérir un nouveau public. Le groupe de travail communication va essayer de rencontrer les responsables afin de faire bouger les choses.

Concernant la distribution, un gros travail va être fait cet hiver pour harmoniser les points de vente et les canaux de distribution.

Franck Serve remercie le comité de rédaction et le rédacteur en chef pour leur travail et surtout leur investissement dans la promotion du magazine et de la course landaise.

Un point financier va être fait prochainement pour établir le bilan de ces 2 premières années.

Un page publicitaire va être mise en place. L'équipe va rechercher des partenaires.

5. News

- a. Le Comité Régional Landes Béarn renouvelle son soutien financier à l'école taurine de la Fédération (aide de 1000 €).

b. Projet du championnat des secondes

Romain Truchat souhaite relancer le projet de championnat des secondes qui avait été mis en attente pour 2018 afin qu'il puisse avoir lieu en 2019. Le Conseil d'Administration demande à ce qu'un projet soit présenté avec surtout une date et un budget.

Franck Serve propose que les responsables de la commission sportive et financière rejoignent la commission des secondes pour préparer ce projet au plus vite. Il faudrait rajouter des représentants des comités régionaux.

Romain Truchat va se rapprocher de Bertrand Capuch pour la partie sportive et Max Lacave pour la partie financière.

c. Demande de Michel Agruna

Il souhaiterait être reçu par la commission sportive de façon personnelle afin de faire des propositions autour du sportif. Sa demande va être transmise à Bertrand Capuch, responsable de la section sportive, absent ce soir.

Michel Agruna annonce officiellement que lui et Cathy Agruna quittent l'association des ganaderos.

d. Assemblée Générale de la FFCL

La ville de Campagne a candidaté afin d'accueillir la prochaine Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration valide cette proposition à l'unanimité et remercie Campagne. Elle aura lieu le samedi 09 février 2019.

e. Festival Art & Courage

Le Festival Art et Courage aura lieu le samedi 22 juin 2019 dans les arènes de Mont-de-Marsan.

Initialement demandé le 01/06, nous n'avons pas pu obtenir les arènes du Plumage pour cause de MounRide.

f. DDCSPP

La FFCL a suivi le dossier de 2 ganaderias pour des problèmes d'identification de bétail.

Franck Serve a été reçu par Mr Hourmat, directeur de la DDCSPP, qui souhaitait que tout soit régularisé avant le 11/09, sous peine de mettre en demeure ces 2 ganaderias sur leur exploitation. Nous aurions donc eu un championnat avec 2 ganaderias.

Le 12/09, Franck Serve a été officiellement informé que tout a été réglé, la DDCSPP est satisfaite mais Mr Hourmat a précisé au président qu'il reste très vigilant sur les ganaderias landaises.

Concernant le bilan de la campagne 2017-2018, aucun cas de tuberculose n'est ressorti, c'est très positif. Le protocole a été réécrit et sera maintenu pour l'année à venir.

Le dossier a été très tendu et cela aurait pu être catastrophique.

Franck Serve souhaite que tous les ganaderos soient informés, par le biais de l'association des ganaderos, du dossier et de la nécessité d'être extrêmement vigilants. Il faut absolument être dans les règles.

g. URSSAF

Une réunion de travail va être organisée début novembre à la FFCL avec des techniciens de l'URSSAF pour faire une simulation sur notre rattachement à l'assiette forfaitaire des fédérations sportives.

Le dossier continue d'avancer.

h. Réunion du corps arbitral

La réunion de bilan du corps arbitral de la FFCL a eu lieu le vendredi 05 octobre.

Aucun point négatif n'est remonté.

Une lettre a été remise à Franck Serve pour être lue lors du Conseil d'Administration, concernant le respect du corps arbitral et la commission de discipline. Il en fait lecture.

Franck Serve clôture le conseil d'administration par la lecture du courrier que lui a adressé, Patrice Castets, membre du Conseil d'Administration lui annonçant sa démission de la FFCL et de ses commissions.

Prochain Conseil d'Administration le jeudi 08 novembre 2018 à 20h à la FFCL.